

ConfidentielPersonnel

Berne, le 6 novembre 1978

Note à M. le Directeur Jolles
sur l'état des travaux du "Groupe Languetin"

Le Groupe Languetin a tenu le vendredi 3 novembre sa troisième séance. L'état de ses travaux peut, à ce jour, être résumé de la manière suivante:

1. Travaux effectifs

a) Travaux d'analyse

Le Groupe a pris connaissance et déjà partiellement discuté de documents de travail relatifs aux points de son mandat concernant:

- le système en voie d'élaboration;
- le contexte dans lequel il se place;
- les répercussions générales de sa mise en place éventuelle;
- les avantages et inconvénients du système pour la Suisse;
- l'incidence du système sur les relations de notre pays du point de vue de la politique d'intégration européenne.

En l'absence d'une connaissance des éléments définitifs du système il n'a pas encore abordé formellement la question des facteurs qui pourraient faciliter ou non une association de la Suisse ou appeler d'autres formes de coopération.

Les travaux effectués à ce jour ont essentiellement permis une clarification de la problématique d'une éventuelle association de la Suisse au SME. Il n'est pas prévu que les documents préparés puissent, en tant que tels, constituer des parties au rapport que le Groupe présentera au Conseil fédéral (voir à cet effet chiffre ci-dessous).

b) Actualisation de la position suisse

Le point VII du mandat du Groupe (cf. décision du C.F. du 23.8.1978) charge le groupe "d'énoncer des propositions quant à la position à adopter par la Suisse à l'égard du SME pendant la phase d'élaboration et son achèvement". Divers remous et malentendus qui se sont manifestés à la suite du débat début octobre aux Chambres sur la situation économique suisse ainsi qu'à la suite des mesures du 1er octobre de la BNS ont amené le Groupe à estimer qu'il importait de réaffirmer, en l'actualisant, la "Sprachregelung Condrau" (Réponse du C.F. à une question ordinaire) qui avait été transmise à nos représentations extérieures en date du 28 août 1978. Ceci a été fait en date du 10.10.78 après information, par le Directeur général Languetin, du Président de la Délégation du Conseil fédéral pour les questions économiques et monétaires.

2. Etat de la réflexion au sein du Groupe Languetin

a) Appréciation du système

Les membres du Groupe s'accordent à reconnaître que les contours du système restent extrêmement flous. Nombre d'éléments qui conditionnent la forme que prendra le système, son importance et sa viabilité sont encore inconnues (rôle de l'indicateur de divergence, ampleur de la participation, moyens financiers à disposition, entre autres).

D'autre part, la nouvelle politique du \$ ainsi que la réorientation de celle de la BNS sont toutes deux susceptibles d'affecter aussi bien la nature du système que l'intérêt d'une participation suisse. En fait la question de base c'est-à-dire celle de savoir si le SME sera conçu de manière à élargir et renforcer la discipline du serpent en vue de la remise en ordre des économies

"faibles" demeure entièrement ouverte. Selon la réponse qui sera donnée à cette question dépendront largement aussi bien l'intérêt de la Suisse à une association que l'intérêt des membres à une association de la Suisse.

b) Formes possibles d'une collaboration suisse

Outre la question de base mentionnée à la fin du paragraphe ci-dessus diverses autres questions demandent encore à être précisées du point de vue suisse. Ces questions portent entre autres sur les points suivants:

- (a) remédie-t-on aux causes de la force ou faiblesse du FS par une association, dans la mesure où certaines de ces causes ont des origines telles que le \$ ou la politique suisse elle-même ?
- (b) des interventions en monnaies communautaires seraient-elles plus efficaces que des interventions en \$ telles qu'elles se pratiquent actuellement ?
- (c) sauvegarderait-on nos intérêts vis-à-vis du \$ avec une participation ?

En théorie quatre formes possibles de collaboration seraient ouvertes à la Suisse vis-à-vis du SME:

1. abstention totale. Solution minimum. Viserions la poursuite du type de relations ad hoc prévalant avant le 1er octobre avec les banques centrales de la CEE;
2. abstention mais comportement "aligné" sur le SME. Sommes déjà partiellement dans cette voie depuis fixation d'un cours FS/DM. Cette forme se rapproche du type de comportement autrichien vis-à-vis du serpent. Contrairement au shilling qui n'est qu'un appendice du serpent, un comportement "aligné" du FS soulèverait plus de difficultés étant donné l'importance de notre devise du point de vue international;

- 4 -

3. régime institutionnalisé d'association tel que le prévoit la déclaration de Brême;
4. association complète avec le FS dans l'ECU, et une participation aux décisions des mécanismes du SME.

Le Groupe est d'avis que les solutions 1 et 4 ne sont pas réalistes. Le choix entre une solution du type 2 ou 3 dépendra des divers facteurs mentionnés plus haut.

3. Aspects de tactique

Cela étant, le Groupe a été mis sous forte pression de la part des représentants du DPF (Zwahlen, Caillat) afin que le C.F. soit incité à "faire un pas de plus" en direction du SME, en précisant ses intentions et ses vues. Cette position s'est heurtée aux réserves expresses, à ce stade, du Président de même qu'à nos doutes sur la logique d'une telle approche.

La situation est en effet telle qu'elle se caractérise à ce jour déjà par des déclarations explicites des autorités fédérales de leur intérêt, et éventuel concours, à la création de conditions monétaires plus stables en Europe et au niveau international en général (réponse Condrau et interventions diverses de C.F., de hauts fonctionnaires et de membres de la BNS.). Ces déclarations se sont d'ailleurs déjà traduites par des actions concrètes (décision de la BNS du 1er octobre, appui à la nouvelle politique du \$). La position suisse sur l'instauration de conditions de change plus stables est donc ouverte et "forthcoming". Il est possible qu'elle puisse encore se concrétiser de manière accrue par une collaboration avec les pays européens. Mais il est prématuré de se prononcer en ce qui concerne les modalités que pourrait prendre une telle collaboration.

Cela étant, le C.F. devra se prononcer prochainement dans sa réponse à la question ordinaire Knüsel et à l'interpellation Richter.

Il a été convenu que le Groupe discutera à sa prochaine séance, vendredi 10 novembre, d'un projet de réponse (préparé par la BNS!) à la question ordinaire Knüsel. Ce projet pourrait être approuvé par le C.F. entre le 15 et le 27 novembre. Il serait dès lors rendu public soit avant la réunion du Conseil "Economie et finances" (20 novembre) soit avant celle du Conseil européen des 4/5 décembre. Le moment de la réponse à l'interpellation Richter pourrait être choisi en fonction des résultats de ces deux rencontres.

En outre, si des éléments nouveaux devaient ressortir de la réunion du Conseil "Economie et finances" du 20.11.78, le Groupe envisagera de préparer une information du C.F. avant la réunion du Conseil européen des 4/5 décembre 1978.

4. Activités futures

Bien qu'il soit prématuré de déterminer la date de conclusion du rapport final du Groupe, le Président envisage de se mettre à l'élaboration d'un tel document au cours de ces prochaines semaines, tout au moins pour les parties de ce rapport qui peuvent déjà faire l'objet d'une synthèse. Compte tenu de la manière dont se déroulent les travaux du Groupe, cette procédure apparaît certainement comme la plus appropriée.

5. Déroulement pratique des travaux du Groupe Languetin

Certains aspects du déroulement pratique des travaux du Groupe Languetin sont assez regrettables et ont très certainement limité jusqu'ici l'efficacité de ces travaux.

On peut tout d'abord regretter le rythme extrêmement lent qui a été imposé au Groupe : 3 réunions depuis mi-août. Par ailleurs, le rôle extrêmement effacé, pour ne pas dire plus, du Département

- 6 -

des Finances dans cet exercice est également regrettable du point de vue de l'équilibre de la représentation de l'Administration fédérale. Enfin, il est extrêmement malheureux qu'aucune mesure n'ait été prise, pour limiter la participation qui atteint des dimensions ridicules (15 personnes lors de la réunion du 3 novembre)¹⁾. "Last but not least" cette affaire tourne une fois de plus à un "show Zwahlen" doublé dans une moindre mesure par M. Caillat avec pour conséquences (1) que les questions de fonds sont abordées de manière insuffisante ou même pas discutées, et que (2) la crédibilité de l'administration dans les discussions avec la BNS et la disponibilité à l'avenir de cette institution d'établir le dialogue sur certaines questions techniques avec l'administration pourraient s'en ressentir.

P.L. Finweid

P.S. M. Blankart auquel j'ai donné connaissance de ce qui précède partage ces vues.

-
- 1) Languetin, Meyer, Hadorn (BNS)
Caillat, Faillettaz (Mission Bruxelles)
Zwahlen, de Pury, Martin (Service écon. et fin., DPF)
Blankart, Egger (B.I.)
Ith, de Seidlitz (Finances)
Girard, Walser (D.C.)

Copie à : Ja, B, Wa, Gi